

STRATÉGIE TRANSPARENCY MAROC 2022-2026

**POUR LE BIEN COMMUN ET LA
DÉMOCRATIE
LUTTER CONTRE LA
CORRUPTION**

Introduction

Transparency Maroc fait partie du mouvement anti-corruption (TI) depuis le début de sa création. Elle a participé à ses différentes grandes initiatives et a été associée à ses principaux projets. En particulier, elle a participé à l'élaboration et la mise en œuvre de ses différentes stratégies. La plus récente étant l'élaboration de la stratégie intitulée POUR UN POUVOIR REDEVABLE : STRATÉGIE MONDIALE DE LUTTE ANTICORRUPTION 2021-2030. Celle-ci étant organisée en plusieurs cycles.

Les principes et valeurs qui ont fondé TM convergent avec ceux du mouvement qui se résument en : transparence, éthique, intégrité, démocratie, équité et égalité. L'évaluation de la stratégie 2015-2020 du mouvement anti-corruption et le diagnostic effectués ont permis définir la nouvelle stratégie 2021-2030.

Dans ce contexte et avec la fin de la stratégie 2017-2021, Transparency Maroc est appelée à reformuler sa stratégie de lutte contre la corruption. Celle-ci va intervenir dans un contexte qui a évolué aussi bien au niveau national que mondial. L'action de TM doit tenir compte de quatre niveaux d'analyse qui méritent une attention particulière :

- 1) L'évaluation de la stratégie précédente 2017-2021 ;
- 2) La situation de la corruption et du contexte local et institutionnel dans lequel nous agissons avec les impacts de la pandémie et de ses implications mondiales et locales ;
- 3) Le niveau International du mouvement anti-corruption.
- 4) Ces trois axes devraient aboutir aux orientations de la nouvelle stratégie et les domaines d'actions prioritaires.

1. Evaluation de la mise en œuvre de la stratégie 2017-2021

L'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie de TM de 2017-2021 se décline à travers la contribution des projets aux orientations et priorités de la stratégie, couplée au plaidoyer et à la communication de l'association, et à l'impact de leurs activités sur le recul de la corruption dans le pays.

A travers ces projets, Transparency Maroc a constitué plusieurs dizaines de réseaux associatifs partenaires à travers le territoire national. Elle a assuré le renforcement de capacité de plusieurs centaines de membres des réseaux associatifs et sensibilisé des milliers de citoyens à la lutte contre la corruption à travers ses capsules vidéo et audio sur son site, ses réseaux sociaux. A travers sa communication institutionnelle, les séminaires de présentation de ses études, TM a été présente dans les principaux événements et dates marquantes relatives à la gouvernance nationale, aux atteintes à la liberté d'expression et aux droits humains.

Les thèmes abordés dans les projets ont touché globalement les domaines et sous-domaines prioritaires et se sont concentrés sur :

- L'interpellation et le plaidoyer pour la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale de lutte contre la corruption ;
- L'équité fiscale, la transparence dans la gestion des impôts et la participation citoyenne ;
- Le droit d'accès à l'information, la transparence budgétaire, l'assistance juridique aux victimes et dénonciateurs de la corruption ;
- La lutte contre la corruption sexuelle et la sensibilisation à la politique genre et la formation de femmes élues locales.
- Le renforcement des capacités des jeunes et des citoyens pour exiger la redevabilité des politiques publiques, connaître leurs droits et les outils pour les faire valoir ;

Ces thèmes ont contribué à des degrés divers aux axes et déclinaisons de la stratégie et ont porté sur :

- Le développement du pouvoir des citoyen(e)s et des partenaires au Maroc,
- La constitution de réseaux d'associations partenaires à travers le territoire national ;
- Le développement des comportements d'intégrité ;
- Le développement de l'intégrité parmi les jeunes, les universitaires et les futurs dirigeants ;
- La promotion de la culture et de l'art anti-corruption;
- La transparence dans la gestion des marchés et deniers publics ;
- La qualité de la gouvernance locale et des services publics de proximité ;
- La sensibilisation à intégrer TM.
- Assistance juridique aux victimes et dénonciateurs de la corruption.

Le recul ou la stagnation du Maroc depuis plusieurs années dans l'indice de perception de la corruption et dans d'autres indices de la démocratie, de la liberté de la presse, de l'Etat de droit et la démocratie ainsi que du développement économique et social montrent que l'impact de TM et celui de l'ensemble des organisations de la société civile restent insuffisant.

2. Situation de la corruption et du contexte local et institutionnel

2.1. Situation et contexte de la lutte contre la corruption au Maroc

Les intérêts en place liés à la corruption et l'économie de rente (et clientélismes) sont si puissants qu'il n'est pas possible d'infléchir la politique en matière de lutte contre la corruption sans une organisation sociale et un mouvement forts.

En effet, dans le cadre des mouvements sociaux de la région MENA, le mouvement marocain du 20 février 2011 avait conduit à la constitution de juillet 2011 qui avait ouvert quelques horizons en matière de droits humains et de bonne gouvernance: (égalité des chances, justice sociale, corrélation entre droits et devoirs de la citoyenneté, bannissement de toute discrimination à l'encontre de quiconque, Création d'institutions de bonne gouvernance, obligation de rendre compte, droit d'accès à l'information, législation pour la régulation du conflit d'intérêt et de l'enrichissement illicite...).

Ces ouvertures devaient se traduire par des lois de bonne gouvernance et leur mise en œuvre. Dès 2013, les reculs sur ces promesses ont commencé à se traduire par des projets de lois de plus en plus liberticides. Les processus d'adoption des projets de loi d'accès à l'information, du projet de loi de participation citoyenne, du projet de loi n°22.20 du 19 mars 2020 relatif à l'utilisation des réseaux sociaux, temporairement suspendu le 4 mai 2020, suite à la pression de la société civile, sont illustratifs à cet égard. En juillet 2014, les associations de droits humains ont été accusées de ternir l'image du pays pour justifier la limitation des libertés publiques et le rétrécissement de l'espace des libertés de la société civile.

Depuis quelques années, particulièrement depuis 2016 avec l'avènement du Hirak du Rif, on a assisté à un recul sur le plan des droits humains et le renforcement d'une gouvernance sécuritaire qui musèle la liberté d'opinion et de la presse par les jugements lourds prononcés à l'égard des manifestants du Rif, des journalistes et des activistes des droits humains et des blogueurs et actifs des réseaux sociaux. Pire encore, des journalistes ont été poursuivis par des accusations de délits de droits communs les impliquant dans des affaires de mœurs, dans le cadre de procès jugés non équitables par des observateurs nationaux et internationaux, en vue de discréditer leurs articles et éditoriaux critiques à l'encontre des limites des politiques publiques et justifier des peines lourdes de privation de libertés. Cette situation a fait reculer le Maroc au rang 136 sur 180 pays dans le classement de la liberté de la presse de 2021, rang qu'il occupait déjà en 2013. Ces reculs des libertés publiques ont eu un impact très négatif sur le mouvement anti-corruption. Le Maroc a d'ailleurs aussi reculé dans le classement de l'IPC en 2021. Il est passé du rang 73 en 2018 au rang 87 et de la note 43 à la note 39/100 en 2021 parmi 180 pays.

L'absence de volonté politique est en décalage avec les discours et les apparences. Le discours tend à justifier le gel des lois anti-corruption notamment celle de l'incrimination de l'enrichissement illicite ainsi que le gel des institutions de bonne gouvernance et de contrôle notamment l'INPPLCC. C'est ainsi que dans un contexte marqué par une corruption systémique et par le gel de la stratégie nationale de lutte contre la corruption, le gouvernement actuel a procédé au retrait du projet d'amendement du code pénal qui introduisait l'incrimination de l'enrichissement illicite gelé au parlement depuis son introduction en 2015. De même, à ce jour le gouvernement n'a pas déposé de projet de régulation de conflit d'intérêt. De même, ni le rapport de la commission parlementaire qui a évalué l'affaire des ententes des compagnie de distribution des produits pétroliers, ni les deux décisions du conseil de la concurrence de juillet 2020 de pénaliser lesdites compagnies n'ont eu de suite. Le gel du conseil de la concurrence et l'absence de nomination des membres du conseil de l'IPPLCC malgré la promulgation du 23 mars 2021 de la nouvelle loi de juin 2015, lui attribuant de nouvelles prérogatives, confirment le manque de volonté réelle de lutter contre la corruption et l'abus de pouvoir.

Dans ces conditions, la société civile devrait se mobiliser davantage dans le cadre de réseaux thématiques pour un plaidoyer plus agressif en vue d'amener le gouvernement à produire un corpus réglementaire anti-corruption efficient, pour la révision des lois de façades inopérantes pour faire respecter les droits publics et privés et assurer de meilleures qualités de services publics aux citoyens.

2.2. Crise de la pandémie et de ses implications

Au Maroc, la pandémie de la COVID-19 a imposé un nouvel environnement socio-politique et économique. Dès le début en mars 2020, on a assisté à l'adoption de politiques d'urgence sanitaire et restrictives des libertés. Ce qui a permis la passation de marchés publics opaques entachés de soupçons de corruption et une mauvaise gestion des deniers publics. Depuis plusieurs années, les moyens et l'espace de la société civile ont été réduits – et davantage avec la pandémie – ainsi que la reddition des comptes.

Le rapport d'enquête, d'avril 2021, de la commission parlementaire relative à la gestion des fonds du COVID 19 et du budget du ministère de la santé, a révélé de nombreuses anomalies et dysfonctionnements en matière de respect des lois du secteur de la santé, de la réglementation des marchés publics et de l'éthique en matière d'accès à la commande publique dans ce secteur. Malgré ces irrégularités, le ministère public a classé la plainte, conjointe du 9 décembre 2021 de TM et l'AMDH, contre le ministère de la santé estimant qu'il « n'y a pas trouvé de justification pour la transférer à la chambre criminelle de la cour de cassation ».

3. La nouvelle stratégie du mouvement anti-corruption TI 2030

La formulation de la stratégie mondiale 2021-2030 a été précédée par la mise en place d'une « TaskForce » et l'établissement d'un Diagnostic (Vision 2030 : problèmes et défis attendus). Cet exercice a permis de souligner de nombreux changements et constats. Parmi lesquels, il y a lieu de citer les suivants :

1. Une pression (et recul) croissante sur la liberté, la démocratie et l'État de Droit dans le monde entier ;
2. L'inégalité des richesses qui s'accroît, accompagnée par des inégalités d'accès au pouvoir ;
3. La baisse de la confiance des citoyens dans les gouvernements et les institutions ;
4. L'Instabilité sociale croissante, avec l'apparition de risques de conflit et le développement de la corruption.

Le diagnostic effectué à l'échelle mondiale a souligné également le développement des outils technologiques, des réseaux informatiques et de l'intelligence artificielle (Big data, Block Chain...) qui potentiellement peuvent promouvoir la transparence, mais qui offrent aussi de nouvelles formes et possibilités de corruption.

De nouveaux défis à l'horizon ont été identifiés, ils portent notamment sur : l'enracinement de plus en plus systématique de la corruption politique ; l'incapacité d'un plus grand nombre de sociétés à se gouverner elles-mêmes en l'absence de systèmes efficaces de contre-pouvoirs.... Cette situation s'est compliquée par la pandémie du COVID-19 qui a fortement affecté les sociétés et les économies à une échelle planétaire. Les gouvernements du monde entier ont utilisé cette crise comme prétexte pour consolider leur pouvoir, suspendre les institutions de contrôle et de responsabilité... En situation d'urgence sanitaire, les moyens classiques de contrôle ont été affaiblis et de puissants intérêts privés parviennent à exercer une plus grande influence induite sur les affaires et les marchés publics.

Agir en faveur d'un pouvoir redevable pour le Bien Commun

La nouvelle stratégie mondiale développe une théorie globale du changement et porte sur tous les types et formes de « pouvoir » : public et l'autorité de l'État, mais aussi le pouvoir privé détenu par des entreprises ou des institutions à but non lucratif. Dans l'analyse effectuée « le pouvoir est tenu pour responsable de l'intérêt général ». La démarche retenue s'inscrit dans une logique de promotion des contre-pouvoirs et de l'importance de l'action citoyenne. Le premier impératif souligné est celui de l'importance fondamentale de la mobilisation citoyenne comme ultime frein à l'abus de pouvoir.

La stratégie retenue porte sur la période 2021-30, et sa mise en œuvre se fera en trois cycles : 2021-2022- ; 2023-2026 et 2027-2030. Sept objectifs ont été considérés à l'horizon de 2030 :

1. Protéger les ressources publiques,
2. Stopper les flux d'argent sale,
3. Assurer l'intégrité en politique ;
4. Inciter à l'intégrité dans les affaires (Business) ;
5. Assurer l'application de la législation et la justice ;
6. Élargir l'espace civique pour la redevabilité ;
7. Renforcer le pouvoir des responsables locaux contre la corruption.

L'action orientée par les objectifs cités précédemment devant se déployer dans les cinq domaines prioritaires suivants :

1. Valeurs, éducation et sensibilisation : reformulation du discours dans sa globalité et assurer sa promotion parmi la prochaine génération des agents de changement.
2. Intégrité politique : assurer un pouvoir inclusif et une influence égale et développer une plus grande redevabilité des institutions et des responsables ;
3. Neutraliser ceux (et les facteurs) qui permettent et favorisent la corruption ; l'idée étant de leur rendre la vie difficile (Nulle part où se cacher) et de combattre globalement l'impunité
4. Construire (consolider) les institutions/ lois et assurer leur mise en-œuvre et effectivité
5. Assurer une plus grande redevabilité sociale.

La stratégie 2030 de TI insiste sur la nécessité de construire et de développer l'action et le changement par un engagement de la société civile. Celle-ci devant être défendue des attaques actuelles qu'elle subit tout en développant ses moyens et sa capacité à agir.

Pour souligner l'importance de mesurer l'atteinte des objectifs fixés, la stratégie a prévu un guide et une plateforme pour suivre et coordonner l'ensemble des actions ainsi que la mise en place d'un comité de conseil et de suivi de la stratégie auprès de la Direction Internationale (Board) et du secrétariat de TI.

Cette stratégie formulée autour de la défense du Bien Commun, et qui vise à tenir les « pouvoirs » redevables » comporte un nombre important de domaines, de cibles à atteindre. De ce fait, les pays (et les sections de TI) disposent d'une large autonomie dans la formulation de leur propre stratégie – dans le cadre global de la stratégie 2021-30 – et leurs priorités qui tiennent compte de leur contexte national, de leurs contraintes et des moyens spécifiques à leur disposition.

4. Stratégie de Transparency Maroc pour 2022–2026

4.1. Bilan et enseignements de la mise en œuvre de la stratégie de 2017–2021

Cinq axes prioritaires ont été retenus dans le cadre de la stratégie 2017–2021. Ils ont été formulés comme suit :

1. Développer le pouvoir des citoyen(e)s et des partenaires au Maroc et contribuer à la lutte contre la corruption au sein du mouvement ;
2. Contribuer à une application efficace des programmes anti-corruption dans les grandes institutions et les entreprises publiques et privées ;
3. Assurer des progrès par rapport à l'impunité, à la mise en place d'un système judiciaire indépendant et équitable et l'efficacité des institutions de lutte contre la corruption ;
4. Contribuer à développer les comportements et attitudes d'intégrité parmi les jeunes, les universitaires et les futurs dirigeants
5. Renforcer notre capacité à travailler ensemble.

Sur la base de ces axes prioritaires, l'action de TM devait se déployer dans 5 domaines précis qui sont :

- a) L'interpellation et le plaidoyer pour la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale de lutte contre la corruption
- b) La justice, l'application de la loi, la protection des dénonciateurs et les victimes et la lutte contre l'impunité ;
- c) La gouvernance locale et les services publics et de proximité (en particulier et l'éducation et la santé) ;
- d) La transparence dans la gestion des marchés et deniers publics ;
- e) La promotion de la culture, l'art au service de la transparence et de la lutte contre la corruption.

TM a déployé de grands efforts pour mettre en place cette stratégie, mais les résultats sont restés très limités du fait d'un manque de volonté politique des pouvoirs publics d'agir effectivement contre la corruption et également du fait d'une insuffisante mobilisation des activistes et de la population.

Durant l'exercice de l'évaluation de la stratégie 2017-21, il y a eu plusieurs interrogations autour des atouts et les problèmes de l'organisation de TM. Quels progrès réalisés sur la voie de la construction d'un mouvement national fort susceptible d'exercer la pression requise ? Vu que peu de progrès ont été réalisés en matière de lutte contre la corruption, la question de la sous-estimation (ou surestimation) de facteurs majeurs indispensables à la lutte contre la corruption a été posée ? La question du comment développer la mobilisation à une échelle plus large demeure posée ? Comment assurer le suivi et la capitalisation, notamment des projets qui donnent satisfaction ? Comment assurer la cohérence entre les objectifs de la stratégie et ceux des projets ?

TM a toujours affirmé que sa vision vise à parvenir à : « un pays où règnent l'Etat de droit, l'égalité de toutes et de tous devant la loi, la reddition des comptes par l'ensemble des responsables, la fin de l'impunité des crimes de corruption ». Et que dans son action était ouverte sur l'ensemble des acteurs de l'Etat et de la société pour jouer un rôle de catalyseur et organisateur du mouvement de changement. Lors de l'évaluation de la stratégie 2017-21, TM a considéré que la rupture avec le système de corruption exige de redoubler d'efforts pour convaincre la majorité de la société que le « chacun pour soi ou la normalisation avec la corruption » n'est pas une solution. En conséquence, il faut :

- Se mobiliser et exercer une pression pour promouvoir des systèmes pertinents de prévention de la corruption et
- Assurer une pression forte et dissuasive contre l'impunité. Ce qui suppose qu'une volonté politique s'exprime clairement en faveur de la lutte contre la corruption.

4.2. Forces, faiblesses, opportunités et menaces de la mise en œuvre de la stratégie 2017-21.

Forces	Faiblesses
Expérience riche et crédibilité de TM auprès des différents acteurs	1. Moyens limités, surtout les adhérents peu mobilisés
Organisation centrée sur des ressources humaines compétentes Membres et staff dévoués	2. Manque de focus stratégique / dispersion 3. Adhésions limitées et peu de recrutement et de renouvellements : une relève organisationnelle non assurée 4. Faible capitalisation des efforts et des expériences menées et faible impact

Opportunités	Menaces
Adoption officielle d'une stratégie gouvernementale de lutte contre la corruption	1. Banalisation (scepticisme de la population) et contournement. 2. Existence de conflits d'intérêts et absence de redevabilité institutionnelle 3. Manque de volonté de mise en œuvre
Condamnation de la corruption unanimement affichée	4. Inaction et poursuite de la politique de l'impunité
Action potentielle de la société civile	5. Faible capacité d'actions collectives inductrices de changement et de mobilisation du bénévolat / Régression des droits humains / Moins d'engagement ! 6. Peu d'initiatives en faveur des actions de mobilisation de masse ! 7. Affaiblissement important de l'action de la société civile 8. Réduction drastique du financement étrangers et financement interne et national très limités
Mise en place des institutions de gouvernance, adoption de lois	9. Institutions de gouvernances non indépendantes souvent « désactivées » 10. Ineffectivité des lois et impunité / crainte des représailles contre les dénonciateurs /
Société mieux informée, plus éduquée.	11. Retour de pratiques illégales et répressives impunies.

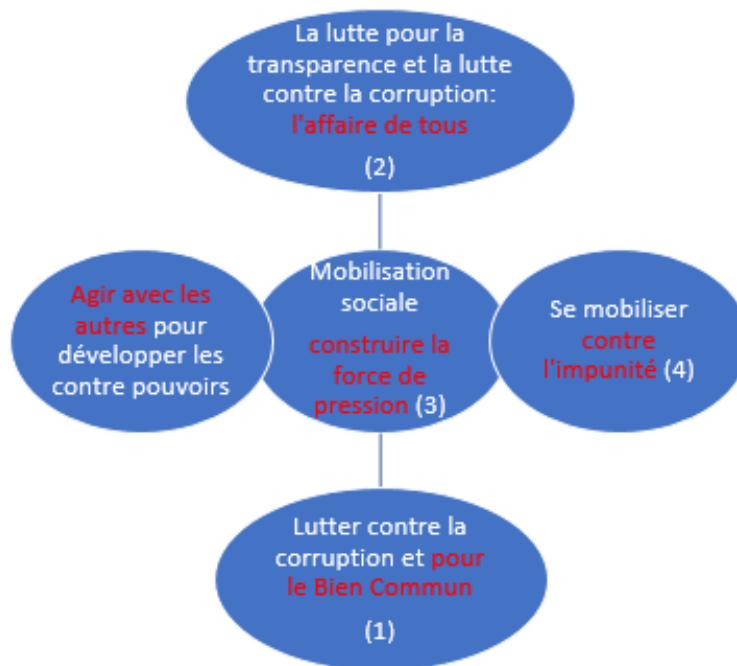
En effet, la lutte contre la corruption apparaît, de plus en plus, liée à la réalisation de progrès sur la voie de la démocratie, des progrès dans le domaine des droits humains et des possibilités d'action de la société civile et des démocrates. Plus que jamais, la lutte contre la corruption ne peut être uniquement l'affaire des militants de la lutte contre la corruption. Les intérêts en place liés à la corruption, à l'économie de rente et au clientélisme sont si puissants qu'il n'est pas possible d'infléchir la politique en matière de lutte contre la corruption sans un mouvement et une organisation sociale forts. Cette lutte dépasse de très loin les capacités de TM et de toutes les ONG réunies. En conséquence, il s'agit de contribuer et de jouer un rôle de catalyseur pour mettre en place tous les éléments indispensables pour assurer la mobilisation sociale à une plus grande échelle et de développer une pression plus forte pour que les pouvoirs publics changent d'attitude.

Déjà dans la situation avant la pandémie, TM a observé un environnement globalement non favorable à la lutte contre la corruption et à la mobilisation. Il est caractérisé par le maintien de la corruption systémique, sinon son augmentation et sa banalisation dans plusieurs domaines et secteurs. Avec la répression des libertés – légalisée avec l'Etat d'urgence – et le recul des droits, nous observons aussi un recul de la mobilisation citoyenne. Les lois déjà faibles ne sont souvent pas mises en œuvre. Les institutions sont marginalisées et non efficaces. Nous avons toutes les caractéristiques réunies des pouvoirs publics qui tournent le dos à la construction d'un système national d'intégrité : gel ou stérilisation des institutions de gouvernance, non mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption... Absence de volonté politique en décalage avec les discours et les apparences.

Le schéma ci-dessous peut résumer la démarche et le focus de la stratégie de TM à l'horizon 2030 (mis en œuvre par étapes comme ce qui est prévu dans la démarche mondiale).

(i) La lutte contre la corruption n'étant pas l'affaire uniquement des activistes, (ii) une action tout azimut est nécessaire pour développer des contre-pouvoirs actifs avec (iii) l'éventail le plus large possible de gens et de partenaires pour (iv) La mobilisation sociale pour exercer une forte pression contre le système d'impunité, en vue de défendre :

LE BIEN COMMUN ET LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION



Le diagnostic de la stratégie du mouvement et celui de la stratégie nationale de TM se recoupent et relèvent quasiment les mêmes constats et conduisent globalement aux mêmes objectifs.

Toute stratégie devrait avoir une démarche claire de fixation d'objectifs réalisables et d'actions par étape en étant conscient des limites internes et du contexte pour capitaliser et préparer les outils appropriés pour le changement. Au vu de la situation de la corruption endémique et systémique depuis plusieurs années et en l'absence d'une volonté politique du gouvernement, il est difficile de fixer des objectifs quantifiables à un horizon prévisible.

Toutefois, sur la base du diagnostic de l'impact des projets de TM et de l'analyse SWOT de la stratégie précédente, TM est appelée à accorder une plus grande priorité à :

- I. Consolider son organisation et développer ses adhésions et sa relève (priorité de survie) ;
- II. Agir de manière systématique en partenariats avec les gens et les organisations de la société civile ;
- III. Identifier et mener des campagnes nationales avec d'autres sur des questions qui développent l'intérêt et l'adhésion des gens (droits-dignité, santé, éducation, transparence et équité dans l'accès aux services publics) ;
- IV. Eviter la dispersion et prioriser les projets, les actions et les initiatives selon ses capacités et selon l'impact national potentiel attendu selon les objectifs de la stratégie ;
- V. Assurer un suivi et une évaluation réguliers de ses projets ;
- VI. Mettre en place un plaidoyer plus agressif pour défendre les droits humains, les activistes, l'espace d'action de la société civile et l'effectivité dans la mise en œuvre des lois et l'efficacité des institutions de gouvernance.

En conséquence, les domaines d'actions prioritaires restent similaires à ceux de la stratégie précédente et du mouvement international, savoir :

1. La démocratie, l'Etat de droit, un corpus législatif anti-corruption efficient et une justice indépendante pour sa mise en œuvre ;
2. La gouvernance locale et les services publics et de proximité de qualité notamment l'éducation et la santé ;
3. La transparence budgétaire et dans la gestion des marchés publics ;
4. La promotion des valeurs, de la culture, de l'art auprès des jeunes porteurs de changements au service de la transparence et de la lutte contre la corruption et la redevabilité sociale ;
5. L'amélioration des capacités de résistance des jeunes à la corruption par l'utilisation de l'outil digital et la protection des dénonciateurs et victimes de la corruption ;
6. L'accompagnement des cas emblématiques de corruption.

L'un des principaux points faibles, endogène de TM, est la relève générationnelle. Pour y remédier, il y a lieu de définir et préciser les approches et actions pour le recrutement d'une nouvelle génération pour la relève. Le travail effectué avec les jeunes dans les universités ces dernières années a montré l'adhésion aux valeurs de TM et l'attrait d'y contribuer parmi ces jeunes. Il y a lieu de suivre dans cette piste à travers les projets actuels et futurs et y consacrer un projet spécifique, celui de l'université de la transparence.